

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - Théâtre des Guerre Pricholine

**Date :** Wed, 26 Oct 2022 14:55:05 +0200

**De :** Gaudier Simon <XXXXXXXXX@collectifs.net>

**Pour :** florian.rivoal@devloppement-durable.gouv.fr, pref-environnement@indre-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Conscient que nous réagissons tardivement, mais le projet de classement ne nous intéresse pas plus que cela ...

Nous souhaitons sortir nos parcelles (B416 et B423 à Seuilly) du classement en préfiguration.  
Quelle sont les démarche effectuer ?

Nous avons trouvé peu d'information sur ce que cela impliquerait d'un point de vue urbanistique d'être voisin limitrophe de ce classement ?

Le bâti moderne et performant énergiquement parlant ne ressemble pas tant ou toujours aux monuments du passé. Face au enjeux actuel doit on misé sur les matériaux et l'architecture ancienne doit on pas plutôt misé sur des nouveaux matériaux et de nouvelles formes d'habitat et manière d'habiter ?

Est qu'une étude sur l'impact de l'augmentation probable du foncier et donc du coût du logement à été effectuée ?

Le parc locatif à l'année pourrait être moins fourni à l'avenir que le parc locatif touristique ?

Ces deux facteurs pourrait entraîner une difficulté d'accès aux logements pour certaines catégories de personnes.

Bien cordialement

Simon Gaudier et Agathe Bel.

Co gérant SCI La Braise